

Communication

Décisions du Conseil municipal du 3 février 2026

Tavannes, le 4 février 2026

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.

- **Nomination d'un délégué à l'Autorité sociale** : Le Conseil municipal a procédé à la nomination de Mme Valérie Baumann en qualité de membre de l'Autorité sociale, aux côtés de M. Stéphane Terrier, président.
- **Nomination des bureaux de vote** : En vue des votations fédérales du 8 mars ainsi que des élections cantonales de renouvellement général du 29 mars prochain, le Conseil municipal a nommé deux bureaux de vote.
- **Adoption du Plan directeur communal de l'énergie (PDComE)** : La commune a élaboré, sur une base volontaire, son Plan directeur communal de l'énergie (PDComE) en collaboration avec Jb.B et trois autres communes de la région. Ce document identifie différentes pistes d'action permettant de contribuer, à l'échelle locale, à l'objectif fédéral et cantonal de zéro émission nette à l'horizon 2050.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois